

## L'économie bleue durable joue un rôle stratégique dans la région méditerranéenne, en tant que moteur du développement durable et pilier de la coopération euro-méditerranéenne.

*Adriana Salazar*, experte en économie bleue au sein du département Eau, Environnement et Économie bleue de l'UpM ;  
*Alessandra Sensi*, responsable du secteur Environnement et Économie verte et bleue de l'UpM.

# ÉCONOMIE BLEUE DURABLE : UNE MARÉE QUI FAIT AVANCER TOUS LES BATEAUX

Au cours de la dernière décennie, l'économie bleue durable (SBE, selon son acronyme anglais) a fait un bond en avant important dans la région méditerranéenne en tant que puissant moteur et accélérateur du développement durable, capable d'apporter des avantages environnementaux, sociaux et économiques interconnectés à des écosystèmes uniques mais fragiles, aux citoyens et aux économies de la région.

Grâce à une approche intégrée, interdisciplinaire, multi-acteurs et multi-sectorielle, aussi bien guidée par les politiques qu'opérationnelle, le dialogue et la coopération régionale en matière de SBE ont surgi comme un pilier solide et fiable de la coopération euro-méditerranéenne, comme un point de cohésion et comme une source d'inspiration pour d'autres régions du monde.

Avec l'adoption de la première déclaration ministérielle de l'Union pour la Méditerranée (UpM) sur l'économie bleue en 2015, la région méditerranéenne a été pionnière en déclarant la SBE comme un domaine fertile, une voie et un moteur pour le développement durable dans la région, en intégrant efficacement le concept (compris conjointement comme une approche des activités

maritimes, marines et côtières qui doit rester fermement ancrée dans les principes du développement durable) et en établissant les bases du dialogue régional afin de traduire les priorités politiques en solutions tangibles sur le terrain.

L'un des moteurs de l'adoption de la SBE par les pays membres de l'UpM reste la conviction commune que le dialogue régional régulier est un moyen et un vecteur efficace pour aborder certains des défis les plus urgents de la région, dans l'intérêt de tous les acteurs concernés. Cela peut s'expliquer en partie par la nature solide mais flexible du dialogue régional sur la SBE, soutenu par des priorités politiques claires et stratégiques (actuellement exprimées dans les 10 priorités de la 2<sup>ème</sup> déclaration ministérielle de l'UpM sur l'économie bleue durable adoptée par les 43 pays membres de l'UpM en 2021), tout en englobant, dans une approche conjointe et intégrée, un large éventail de secteurs économiques complémentaires et interconnectés, chacun apportant sa propre complexité technique, ses chaînes de valeur interconnectées, ses défis et opportunités en constante évolution et ses réseaux approfondis de parties prenantes.

La Méditerranée, qui héberge environ un tiers de sa population le long de ses 46 000 kilomètres de côtes et abrite des écosystèmes et des ressources naturelles uniques mais menacés, se trouve actuellement à la croisée des chemins, confrontée à une série de défis environnementaux, socioéconomiques et géopolitiques complexes et interconnectés, notamment le changement climatique, la perte de biodiversité et la pollution (point critique de la « triple crise planétaire ») ; des niveaux inégaux de développement économique et d'intégration ; ainsi que l'instabilité géopolitique dans un contexte mondial marqué par l'érosion du multilatéralisme et de l'ordre international fondé sur des normes.

Dans ce contexte, il est important de noter que, même si la transition vers une économie bleue durable en Méditerranée est en bonne voie, avec des progrès initiés et réalisés dans chacune des 10 priorités ministérielles de l'UpM, et avec l'objectif de placer la durabilité, la circularité et les approches fondées sur les écosystèmes et sensibles au changement climatique au cœur de chaque secteur, le développement durable est un processus continu qui nécessite une gouvernance à plusieurs niveaux, ainsi

qu'une action collective, coordonnée, inclusive, ambitieuse et constante.

La déclaration ministérielle de l'UpM de 2021 sur l'économie bleue durable et sa feuille de route – adoptée en 2022 en tant que plan d'action « vivant » et régulièrement mis à jour, soutenu par un système de suivi, d'évaluation et de rapports périodiques – ainsi que la coopération et le dialogue régionaux offrent un cadre unique, manifestement résilient et mutuellement bénéfique pour accélérer conjointement les efforts (au profit de toutes les rives) visant à résoudre des défis communs qui ne peuvent être relevés que par le dialogue et la coopération technique et politique axés sur le renforcement des capacités et l'échange de connaissances, de savoir-faire, de bonnes pratiques et d'expériences.

Nous proposons ci-dessous un aperçu des 10 priorités régionales énoncées dans la déclaration ministérielle de l'UpM.



Port de Barcelone./JORGE CASTELLANOS/SOPA IMAGES/LIGHTROCKET VIA GETTY IMAGES

## **GOVERNANCE ET AVENIR DES STRATÉGIES RELATIVES AUX BASSINS MARITIMES DANS LA RÉGION MÉDITERRANÉENNE**

La Plateforme régionale de l'UpM sur la SBE joue un rôle clé dans le cadre de son mandat visant à renforcer le dialogue régional. Elle se réunit régulièrement afin de maximiser la convergence politique, technique et financière au niveau régional, et de promouvoir la coordination et la coopération, d'élargissement et de reproductibilité. La plateforme rassemble des pays, des observateurs et des experts afin d'orienter et de soutenir la mise en œuvre de la déclaration ministérielle de 2021 et de sa feuille de route, en façonnant et en promouvant le programme régional de l'UpM en matière d'économie bleue durable.

Plus récemment, dans le cadre du Pacte pour les océans de l'UE, lancé par la Commission européenne en tant que stratégie intégrée « pour un océan en bonne santé, une économie bleue compétitive et des communautés côtières prospères », le rôle de l'UpM est reconnu pour ses contributions au renforcement de la SBE en Méditerranée. Afin d'équilibrer le soutien régional en matière de SBE, le Pacte prévoit également un soutien renforcé à l'économie bleue durable en Méditerranée orientale, avec une structure spécifique similaire à l'initiative WestMed et avec l'UpM comme partenaire principal.

## **CONSOMMATION DURABLE DES PRODUITS DE LA MER : PÊCHE ET AQUACULTURE**

La pêche a été historiquement le moyen de subsistance des communautés côtières et des économies locales de la Méditerranée. Elle est au cœur d'importantes valeurs socioéconomiques et culturelles partagées et constitue un pilier du régime méditerranéen. Ce secteur est essentiel pour la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance de la région, avec plus de 300 000 personnes employées directement sur les navires de pêche en Méditerranée, sans compter les emplois indirects. Cependant, la durabilité de la pêche et de l'aquaculture en Méditerranée est actuellement menacée, car plus de 85 % des stocks évalués scientifiquement sont pêchés au-delà des limites biologiques sûres.

Garantir la durabilité future des secteurs de la pêche et de l'aquaculture requiert une gestion durable des ressources et la lutte contre la pêche illécite, non déclarée et non réglementée (IUU, selon l'acronyme anglais). Les pays membres de l'UpM ont lancé un appel afin de « respecter les recommandations en matière de gestion adoptées par la CGPM [Commission générale des pêches pour la Méditerranée, de la FAO] en vue de gérer durablement les principaux stocks dans la région et de développer une aquaculture durable ». L'UpM a également soutenu la créa-

tion et les activités liées à la Plateforme SFS-MED (systèmes alimentaires durables en Méditerranée) et s'efforce de renforcer les capacités et la sensibilisation aux principaux défis auxquels est confrontée l'aquaculture durable.

## **TRANSPORT MARITIME ET PORTS DURABLES, NEUTRES POUR LE CLIMAT ET SANS POLLUTION ; SÛRETÉ ET SÉCURITÉ MARITIMES DES ACTIVITÉS DE L'ÉCONOMIE BLEUE**

Le transport maritime joue un rôle stratégique en Méditerranée. Assurant la connectivité entre les pays membres de l'UpM, le transport maritime commercial est crucial pour les flux commerciaux intra-méditerranéens (qui représentent environ 80 % du commerce mondial) et la Méditerranée est actuellement le deuxième plus grand marché de croisières au monde. Le secteur est confronté à des défis environnementaux et socioéconomiques. La décarbonisation du transport maritime et des ports reste l'une des priorités les plus urgentes pour la région.

L'UpM promeut et soutient le rôle des ports méditerranéens en tant que centres d'énergie et d'économie circulaire, afin qu'ils ne soient plus uniquement considérés comme des nœuds de transport, mais comme des plateformes multifonctionnelles ayant un rôle important à jouer dans la promotion de la

transition énergétique et de l'efficacité des ressources, par exemple la récupération, le traitement et la réutilisation des déchets des navires (déchets huileux, plastiques, eaux usées, y compris les eaux de ballast) ; en soutenant les activités de modernisation, de réparation et de recyclage des navires, prolongeant ainsi le cycle de vie des navires, des équipements et des actifs ; et en soutenant la logistique circulaire, en établissant également des liens avec l'intérieur des terres.

Le secteur accélère sa préparation au marché des technologies zéro émission, ce qui implique la mobilisation d'investissements importants dans les équipements et l'adaptation afin de respecter les standards de durabilité.

Bien que la numérisation présente le potentiel de connecter les navires intelligents, les ports et les infrastructures, améliorant ainsi les flux de données et la prise de décision fondée sur les données, elle doit continuer d'être guidée par la durabilité. L'automatisation peut jouer un rôle important dans l'amélioration des opérations et des flux maritimes, de la sécurité et de l'efficacité énergétique, mais les défis environnementaux et sociaux doivent également être pris en compte de manière croissante.

À cet égard, et dans le cadre de l'approche régionale en faveur d'une économie bleue durable, un niveau élevé de sécurité maritime est une condition essentielle pour que les secteurs et les activités de l'économie bleue durable puissent prospérer, en protégeant et en adaptant les infrastructures critiques au changement climatique, en contribuant à garantir les conditions propices aux investissements, en préservant l'environnement et en luttant contre les activités illégales en mer.

### **PLANIFICATION DE L'ESPACE MARITIME (PEM) ET GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES (GIZC)**

La déclaration ministérielle de 2021 de l'UpM sur l'économie bleue durable et sa feuille de route incluent la planification de l'espace maritime et la gestion intégrée de l'espace côtier basés sur les écosystèmes comme priorités clés et facilitateurs/accélérateurs, ce qui incarne véritablement la nature interdisciplinaire, multi-acteurs et intégrée de l'économie bleue durable.

La déclaration de l'UpM souligne l'importance de la PEM et de la GIZC en

tant qu'outils essentiels pour soutenir et renforcer l'économie bleue durable, en intégrant la GIZC dans la PEM afin de garantir une plus grande synergie grâce au principe d'interaction terre-mer. Avec des approches basées sur les écosystèmes comme axe central, ces deux outils ont été reconnus comme des facilitateurs importants pour attirer les investissements, améliorer la gouvernance, la sécurité juridique et la prise de décision, et réduire les impacts sur l'environnement résultant de la concurrence croissante pour l'utilisation de l'espace et des ressources en Méditerranée.

Le cadre régional de l'UpM en matière d'économie bleue durable – qui donne la priorité à la coopération Nord-Sud, au dialogue, à la coordination et à la convergence – offre un forum précieux pour relever les défis liés à la PEM et maximiser les opportunités et la capitalisation des résultats au profit de la région, en coordination avec les projets et initiatives pertinents liés à la PEM (tels que le Forum bleu européen ou la Communauté de pratique (CoP) méditerranéenne sur la PEM, en s'appuyant sur l'expérience acquise dans le cadre de l'initiative WestMED).

Le dialogue régional sur la PEM encourage et s'appuie à la fois sur le dialogue entre les secteurs et les activités de l'économie bleue durable en Méditerranée (par exemple, la planification et le développement des énergies marines renouvelables, le tourisme maritime et côtier, le transport maritime, etc.), grâce à des approches participatives qui tiennent compte des besoins et des défis des communautés côtières, tout en cherchant à équilibrer et à intégrer des outils de gestion basés sur les aires, y compris les aires marines protégées (AMP).

### **TOURISME CÔTIER ET MARITIME**

Le tourisme côtier et maritime est l'un des secteurs les plus stratégiques pour les pays méditerranéens. Source importante de croissance, d'emploi et de développement local, ce secteur exerce également une pression considérable sur l'environnement et les populations locales.

Continuer à encourager l'innovation, créer des environnements politiques favorables et mettre en œuvre une gouvernance à plusieurs niveaux afin de diversifier l'offre touristique et de lutter contre le surtourisme, réduire la saisonnalité et promouvoir des approches fondées sur les écosystèmes afin de les protéger et de

préserver la durabilité et la résilience à long terme du secteur restent des priorités essentielles.

Les efforts visant à promouvoir un tourisme « lent », axé sur les expériences et la nature, s'intensifient, notamment la possibilité d'intégrer des activités touristiques dans les aires marines protégées de manière durable et soigneusement réglementée.

Positionner la Méditerranée comme une destination touristique plus durable nécessitera également l'application effective des principes d'efficacité des ressources, d'économie circulaire et de neutralité carbone ; des approches innovantes pour soutenir la transformation de chaînes de valeur complexes et interdépendantes (hôtellerie, logistique, opérateurs, alimentation et boissons, ports, marinas, croisières, etc.) ; le soutien aux jeunes entrepreneurs et aux micro, petites et moyennes entreprises ; et de nouveaux programmes de formation et d'opportunités de qualification spécifiques.

### **ÉNERGIES MARINES RENOUVELABLES**

L'énergie marine renouvelable en Méditerranée peut jouer un rôle important dans la réalisation des objectifs de réduction des gaz à effet de serre, dans la promotion de l'innovation, dans la création de nouvelles opportunités d'investissement, dans la création d'emplois et dans la promotion de la sécurité et de la diversification énergétiques.

L'énergie éolienne flottante est considérée comme la source d'énergie marine renouvelable la plus viable commercialement en Méditerranée. Cette technologie permet d'exploiter l'énergie éolienne malgré les eaux profondes de la Méditerranée, qui représentent un défi pour les éoliennes fixes posées sur le fond marin. On observe également un intérêt croissant pour l'énergie solaire photovoltaïque flottante, bien qu'elle en soit encore à un stade pilote.

Dans une mer particulièrement vulnérable comme la Méditerranée, qui accueille une multitude d'activités maritimes et côtières, les effets environnementaux des énergies renouvelables marines doivent être évalués et pris en compte de manière détaillée. En ce sens, la planification de l'espace maritime fondée sur les écosystèmes peut jouer un rôle clé dans l'évaluation et la réduction des impacts sur les écosystèmes, la création de synergies entre les

secteurs et le renforcement du dialogue transfrontalier et intersectoriel, afin de garantir l'utilisation la plus durable possible de l'espace maritime disponible, en équilibrant les considérations environnementales, sociales et économiques. Conçue explicitement comme une approche multi-acteurs, la PEM peut également contribuer à aborder des défis tels que l'acceptabilité sociale.

### **INVESTISSEMENT DURABLE DANS L'ÉCONOMIE BLEUE**

Les investissements innovants dans les secteurs et les activités de l'économie bleue durable, qui ont suscité un vif intérêt ces dernières années, sont essentiels pour transformer les politiques en impacts tangibles.

En juin 2022, l'UpM a organisé la première Conférence sur la Finance Bleue en Méditerranée à Barcelone, dans le but d'encourager les investissements dans des projets et des initiatives liés à l'économie bleue durable, en particulier sur les côtes sud et est du bassin. La même année, lors de la COP27 à Charm el-Cheikh, la BERD, la BEI, la CE, l'UpM et d'autres partenaires donateurs initiaux ont lancé le Fonds de coopération pour le Partenariat pour une Méditerranée bleue (PMB), créé pour mobiliser des investissements dans l'économie sociale et solidaire, en combinant de manière coordonnée des ressources publiques et privées, conformément à la Conférence ministérielle de l'UpM de 2021 sur l'économie sociale et solidaire, et en se concentrant sur les besoins et les priorités des pays du sud de la Méditerranée dans ce domaine.

Avec la Jordanie, l'Égypte et le Maroc comme premiers pays bénéficiaires et ouvert à toute la Méditerranée, le Fonds est déjà opérationnel, avec des contributions de la France, l'Allemagne, l'Espagne et la Suède, et des projets approuvés qui comprennent une étude sur l'énergie éolienne marine au Maroc – en vue du premier projet éolien marin à grande échelle du pays – et la restauration de l'écosystème corallien dans l'oasis d'Ayla, à Aqaba (Jordanie).

### **RECHERCHE ET INNOVATION MARINES, COMPÉTENCES, CARRIÈRES ET EMPLOI DANS LE SECTEUR MARITIME**

La recherche et l'innovation dans les secteurs et les activités de l'économie bleue

## **Les clusters maritimes sont de plus en plus reconnus comme des moteurs essentiels de l'innovation et de la diversification de l'économie bleue durable, en lien également avec l'intérieur des terres**

durable offrent aux pays méditerranéens des opportunités clés pour utiliser et développer leurs ressources de manière durable au profit de leurs économies, de leurs citoyens et de l'environnement. Elles constituent un facteur clé pour relever certains des défis communs les plus urgents auxquels la Méditerranée est confrontée. La recherche et l'innovation sont également essentielles pour promouvoir la collecte de données scientifiques solides permettant une prise de décision fondée sur des preuves.

Les clusters maritimes sont de plus en plus reconnus comme des moteurs essentiels de l'innovation et de la diversification de l'économie bleue durable, en lien également avec l'intérieur des terres. Ils sont des vecteurs cruciaux pour le transfert de technologies, l'internationalisation, la commercialisation et l'innovation interdisciplinaires, réunissant divers acteurs, notamment des PME et des grandes entreprises « bleues », des centres de recherche et des universités, ainsi que des accélérateurs et des incubateurs. Ils jouent également un rôle clé dans la promotion des investissements durables dans l'économie bleue et en tant que pôles de recherche et d'innovation publics-privés.

L'emploi et les opportunités professionnelles dans tous les secteurs de l'économie bleue se sont accélérés dans la région au cours de la dernière décennie. En tant que priorité clé pour l'avenir des jeunes de la Méditerranée et de la région, le soutien de l'UpM dans ce domaine se concentre sur les aspects suivants : combler le fossé en matière de compétences entre la main-d'œuvre et les besoins du marché ; promouvoir l'adoption de programmes de formation et d'éducation innovants (y compris l'enseignement et la formation techniques et professionnels et l'apprentissage tout au long de la vie) axés sur un large éventail de nouvelles compétences ; le soutien aux entrepreneurs du secteur bleu et l'accès au financement ; et la sensibilisation aux emplois et aux parcours professionnels dans les secteurs de l'économie bleue, en mettant

l'accent sur l'identification des opportunités pour les jeunes et les femmes.

### **INTERACTIONS ENTRE LES DÉCHETS MARINS ET L'ÉCONOMIE BLEUE**

La mer Méditerranée est l'une des mers les plus touchées par les déchets marins. Les macro et microplastiques sont omniprésents dans les environnements côtiers et marins de la Méditerranée, et les plastiques à usage unique représentent 80 % de tous les déchets marins collectés.

Relever ce défi est une priorité absolue pour la région de l'UpM, qui a pris des mesures importantes pour élargir la coopération régionale et intégrer les déchets marins dans les programmes de coopération Nord-Sud, par exemple à travers l'initiative « Plastic Busters ». Après cinq cycles de financement soutenus par l'UpM, Plastic Busters est aujourd'hui un processus euro-méditerranéen et un modèle de coopération transfrontalière qui couvre l'ensemble du cycle de gestion des déchets marins, du suivi et de l'évaluation à la prévention et à l'atténuation.

Pour soutenir la transition vers des approches, des innovations, des solutions et des modèles économiques basés sur l'économie circulaire, il est également nécessaire de s'attaquer efficacement à la crise des déchets marins en Méditerranée. Cela peut passer par l'amélioration des systèmes de collecte des déchets dans les municipalités côtières, la promotion de la conception écologique et la responsabilité élargie des producteurs (par exemple, à travers le projet TouMaLi, labellisé par l'UpM, visant à lutter contre les déchets marins provenant de l'industrie touristique au Maroc, en Égypte et en Tunisie), ou en utilisant les ports et les marinas comme « centres » d'économie circulaire (par exemple, par le biais de « programmes de pêche aux déchets » ou en alignant les systèmes portuaires sur les installations locales/municipales de recyclage et de traitement des déchets)./